Déclarations de confidentialité

Ces déclarations vous donnent des informations relatives au traitement de vos données personnelles par la société CAR-GARANTIE GMBH ainsi que vos droits en matière de confidentialité.

Responsable du traitement des données

CAR-GARANTIE GMBH
Succursale France
7 rue de Kingersheim
68120 Richwiller
Tél. : +33 389 31 27 10
Fax : +33 389 61 88 23
E-mail : info@cargarantie.fr

Les personnes **responsables de la protection des données** sont joignables par courrier à l'adresse susmentionnée en ajoutant la mention 'contrôleur de la protection des données' ou par e-mail à l'adresse: dateschutz@cargarantie.com

Finalités et bases légales du traitement des données

Nous traitons vos données personnelles conformément au règlement général de l'UE en matière de protection des données (RGPD) et aux autres lois applicables.

La garantie commerciale reçue par votre concessionnaire sera traitée par la société CAR-GARANTIE GMBH. Les données que vous avez indiquées dans l'accord de garantie sont utilisées dans le cadre du contrat. Nous avons besoin les données relatives au dommage par exemple afin de pouvoir vérifier la survenance d'un sinistre et le montant du dommage.

La conclusion et l'exécution d'un contrat de garantie sont impossibles sans le traitement de vos données personnelles.

Nous avons par ailleurs besoin de vos données personnelles pour établir des statistiques, comme pour le calcul des provisions.

Le traitement de ces données à des fins précontractuelles et contractuelles est conforme à l'article 6, paragraphe 1 b) du règlement général de l'UE relatif à la protection des données.

Nous traitons également vos données afin de protéger nos intérêts légitimes ou ceux de tiers (art. 6 paragraphe 1 f) RGPD). Cela peut être notamment nécessaire:

- pour la garantie de la sécurité et des opérations informatiques;
- pour la promotion des assurances de la société CG Car-Garantie Versicherungs-AG;
- pour la prévention et l'analyse d'infractions; nous utilisons notamment des analyses de données pour détecter les signes qui peuvent indiquer des abus d'assurance.

Par ailleurs, nous traitons vos données personnelles pour remplir des obligations légales, comme les obligations de conservation de la documentation fiscale et commerciale. Les dispositions légales respectives se référant à l'article 6 paragraphe 1 c) du RGPD font office de base légale pour le traitement dans ce cas.

Si nous souhaitons traiter vos données personnelles à des fins non mentionnées précédemment, nous vous en informerons au préalable conformément aux dispositions légales en vigueur.

Catégories de bénéficiaires des données personnelles

Constructeurs / importateurs :

Dans le cas des contrats de garantie convenus avec le fabricant ou l'importateur du véhicule, les données de votre contrat ou de vos dommages sont transmises à votre fabricant ou importateur pour la production de statistiques par exemple.

Prestataires externes :

Nous faisons partiellement appel à des prestataires externes pour l'accomplissement de nos obligations contractuelles et légales. Vous pouvez consulter une liste des prestataires auxquels nous faisons appel et avec lesquels nous entretenons des relations professionnelles non uniquement temporaire en accédant à sa version actuelle sur notre site Internet à l'adresse www.cargarantie.info/gmbh/datenschutz.

Autres bénéficiaires :

Par ailleurs, nous sommes en droit de transmettre vos données personnelles à d'autres bénéficiaires, tels que les organismes publics, afin de remplir nos obligations légales de transmission (p. ex. aux administrations financières ou aux autorités judiciaires).

Durée de la sauvegarde de données

Nous supprimons vos données personnelles dès lors qu'elles ne sont plus nécessaires aux fins susmentionnées. Dans certains cas, les données peuvent être conservées pendant une durée qui correspond au délai de prescription, au cours duquel le propriétaire des données peut faire valoir ses droits à l'encontre de notre société (délai de prescription légal de trois à trente ans). De plus, nous enregistrons vos données personnelles aussi longtemps que la loi nous l'impose. Les obligations de conservation des données et de fourniture de preuves proviennent entre autres du code du commerce, du code fiscal et de la loi relative au blanchiment d'argent. Les délais de sauvegarde sont au maximum de dix ans.

Droits des personnes concernées

Vous pouvez demander des renseignements sur vos données personnelles sauvegardées à l'adresse mentionnée précédemment. Par ailleurs, vous pouvez exiger la rectification ou la suppression de vos données sous certaines conditions. De plus, vous disposez d'un droit de restriction du traitement de vos données ainsi qu'un droit de publication des données fournies dans un format structuré, courant et lisible sur une machine.

Droit de contestation

Vous avez le droit de vous opposer à un traitement de vos données personnelles destinées à des fins directement publicitaires.

Pour cela, adressez-vous à info@cargarantie.fr

Dans le cas d'un traitement de vos données pour la sauvegarde d'intérêts légitimes, vous pouvez vous y opposer dans le cas où votre situation particulière donne lieu à des raisons contraires au traitement des données.

Droit de recours

Vous avez la possibilité d'adresser une réclamation au responsable de la protection des données mentionné précédemment ou auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07, Tél. : 01 53 73 22 22, Fax : 01 53 73 22 00, www.cnil.fr.

Transmission des données dans un pays tiers

Si le transfert des données personnelles à un prestataire n'appartenant pas à l'espace économique européen (EEE) est nécessaire, la transmission sera possible uniquement lorsque le niveau de protection des données du pays tiers sera validé par la Commission européenne.

Décisions individuelles automatisées

Basé sur vos informations concernant la déclaration de sinistre, des données enregistrées dans votre contrat et, le cas échéant, des informations détenues par un tiers, nous prenons des décisions partiellement automatisées quant à nos obligations de prestation. Les décisions automatisées sont le résultat de règles de pondération des informations, prédéfinies par l'entreprise.